



BULLETIN D'ADHÉSION ANNUELLE

L'association «L'Amicale du Pâtis» régie par la Loi 1901 se compose de bénévoles, et a essentiellement pour but de :

- Proposer et organiser des activités et fêtes à thèmes, afin de favoriser les rencontres, échanges et solidarité entre les habitants.
- Exercer une certaine vigilance quant à l'aménagement du quartier en transmettant les informations recueillies au conseil de quartier.

Le montant de la cotisation annuelle est de 10€ par personne ou 15€ pour un couple, et vous bénéficierez de la gratuité ou de réduction sur les activités organisées par l'Amicale.

Et enfin sachez que les bénévoles, adhérents ou pas, seront toujours les bienvenus, mais surtout indispensables pour assurer et réaliser au mieux les diverses activités proposées.

Vos coordonnées :

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél : Date de naissance :/...../.....

E-mail :

Votre adhésion : Individuel (10€) Couple (15€)

Votre règlement : Chèque Espèces Carte Bancaire



Amicale du Pâtis
2, rue Jean Jablonski 86000 POITIERS



☎ 06-15-51-56-62



amicale-du-patis@hotmail.com



amicaledupatis.fr

